

PAVILLON FRANÇAIS
16^E EXPOSITION INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE DE VENISE
LA BIENNALE DI VENEZIA

VENEZIA

LIEUX

2018

INFINIS

CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS
OU DES LIEUX ?

26 MAI – 25 NOVEMBRE 2018

COMMISSARIAT: ENCORE HEUREUX

NICOLA DELON – JULIEN CHOPPIN – SÉBASTIEN EYMARD

LIEUX INFINIS

CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS OU DES LIEUX ?

PAVILLON FRANÇAIS
16^E EXPOSITION INTERNATIONALE
D'ARCHITECTURE DE VENISE
LA BIENNALE DI VENEZIA

COMMISSARIAT : ENCORE HEUREUX



INSTITUT
FRANÇAIS



L'architecture n'a pas seulement le pouvoir de faire naître. Elle a aussi celui de faire renaître.

Elle nous aide à bâtir, créer, construire. Elle nous aide aussi à réinventer. À donner un nouvel avenir à des lieux désaffectés ou délaissés. À transformer, réhabiliter, reconverter des bâtiments, des terrains, des quartiers.

Le Pavillon français de cette 16^e édition de la Biennale d'architecture de Venise met à l'honneur ces projets architecturaux innovants, au service de la Cité. La proposition française, intitulée *Lieux infinis*, met en valeur dix projets exemplaires, situés aux quatre coins de la France. Je tiens à remercier et féliciter l'équipe « Encore Heureux », commissaire de cette exposition, pour son magnifique travail et pour son engagement au service du rayonnement de nos architectes.

Les dix *Lieux infinis* présentés correspondent à des projets qui ont pris place dans des bâtiments désaffectés – d'anciens bureaux à d'anciennes pompes funèbres – et dans des quartiers périphériques. Ils abritent aujourd'hui des projets d'avant-garde, des artistes, des créateurs, des associations, des initiatives entrepreneuriales ou citoyennes.

Je souhaite que tous les architectes puissent, en France, favoriser la naissance de tels projets. Porter des initiatives pionnières, des expérimentations, de nouvelles façons de penser et d'organiser l'espace. Réinventer des lieux que l'on pourrait croire condamnés.

Je souhaite libérer les architectes des rigidités qui parfois pèsent sur l'exercice de leur métier, les freinent dans leur désir d'inventer, de penser hors du cadre. Je souhaite libérer les architectes de toutes les contraintes qui peuvent être levées dans le respect du patrimoine, de l'environnement et des exigences de sécurité. C'est le sens du « permis de faire », qui est inscrit dans la loi et que je souhaite généraliser.

Il permet aux architectes de ne plus agir selon une logique de normes mais de résultats. Il s'applique aujourd'hui à un certain nombre de domaines, comme la sécurité incendie. Je souhaite que nous puissions l'étendre à de nouveaux champs – la performance énergétique, la qualité acoustique ou encore le réemploi des matériaux – dans l'optique d'une généralisation à terme. Je souhaite aussi que les futurs professionnels soient davantage formés aux interventions sur le bâti, en plus des formations sur le neuf qui occupent aujourd'hui l'essentiel des cursus. C'est le rôle des écoles d'architecture portées par le ministère de la Culture. Je les mobilise en ce sens.

Le Pavillon français de cette 16^e édition offre, à travers tous les projets qu'il met en valeur et en lui-même, un modèle à suivre.

Il fait la fierté de notre pays.

Je remercie l'ensemble des équipes, des artistes et des partenaires mobilisés.

Françoise Nyssen, ministre de la Culture

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Dans un classement récent des Français les plus influents, l'architecture figurait en bonne place, avec huit personnalités distinguées sur une liste de cinquante. C'est dire combien les architectes français sont aujourd'hui des acteurs essentiels du rayonnement de la France dans le monde. Faisant preuve d'une vitalité qui impressionne nos partenaires, ils contribuent au renouvellement de l'image de notre pays, en signant de nouveaux lieux à l'étranger, qu'il s'agisse d'un musée en Estonie, d'un grand théâtre en Chine ou encore d'un lycée français au Sénégal. L'inauguration il y a quelques mois du Louvre Abou Dabi, conçu par Jean Nouvel, fut un événement marquant de ce dynamisme international.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est mobilisé sur cet enjeu majeur, au confluent du rayonnement culturel et du commerce extérieur, par une série de leviers que je souhaite conforter, en lien avec le ministère de la Culture. L'organisation de missions d'architectes sur les nouveaux marchés, la promotion du débat d'idées, la coopération universitaire, la formation de jeunes urbanistes étrangers, la circulation d'expositions ou encore la tenue de forums économiques sont autant d'actions que nous menons avec notre réseau diplomatique au service de l'architecture française et de sa réussite dans le monde.

La Biennale d'architecture de Venise est au cœur de ces échanges. Chaque édition confirme sa vocation d'être un espace unique d'innovation et de liberté de création. Face à l'ampleur des défis contemporains, la Biennale crée les conditions d'un dialogue ouvert et stimulant à l'échelle internationale.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons retenu le collectif d'architectes Encore Heureux pour assurer le commissariat du pavillon français cette année. Avec l'exposition *Lieux infinis*, Nicola Delon, Julien Choppin et Sébastien Eymard nous invitent à découvrir dix architectures françaises, dix lieux pionniers où se conçoivent et se construisent chaque jour des futurs désirables, ouvert aux possibles et à l'invention. Lui-même pensé comme un lieu infini, le pavillon français se veut ainsi un pavillon-monde, un espace où les échanges et le dialogue entre les cultures viendront enrichir au fil de la programmation une réflexion commune sur les enjeux internationaux de l'architecture contemporaine.

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

La Biennale d'architecture de Venise cette année, pour sa 16^e édition, voudrait rappeler une dimension de l'architecture sans doute un peu négligée et pourtant si fondamentale, « la prévenance ». Notre attention, notre regard souvent orienté sur l'objet construit ou à construire n'insiste pas assez sur cette disposition qui va au-devant des besoins, des désirs d'autrui. « Faire preuve de, ou manquer de prévenance » serait le moyen de mesurer la qualité de ces lieux d'accueil ou de passage, d'en mesurer « leur générosité ». Le thème *Freespace* proposé par Yvonne Farell et Shelley McNamara – à qui a été confié le commissariat de cette biennale – met bien l'accent sur « la générosité et la prévenance de l'architecture » en insistant sur les notions « d'optimisme, de continuité et de désir d'échanges ». *Freespace* doit être un lieu d'opportunités, un espace démocratique, non-programmé et libre pour des utilisations non encore définies, de sorte que les bâtiments créent des nouveaux moyens de partage et d'engagement avec les personnes au fil du temps, longtemps après que l'architecte lui-même a quitté la scène. Des lieux en quelque sorte infinis !

Le Pavillon français voudrait relever ce défi et être à l'image de cette générosité attendue. Pour cela l'Institut français, opérateur de ce Pavillon, joint au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et au ministère de la Culture, s'engage par le projet *Lieux infinis* porté par l'agence Encore Heureux.

Cette notion d'infini pour des lieux nous oblige à changer notre regard. Elle nous amène à considérer que ces lieux seraient non finis, acceptant par cela l'imprévu dans leur usage et en conséquence les multiples possibilités de leur appropriation.

Pour cela, Encore Heureux a choisi d'associer dix lieux en France qui incarnent ces nouveaux modes de faire et qu'il considère inspirants pour ce qu'ils créent sur et avec leurs territoires. Ainsi, le CentQuatre, l'Hôtel Pasteur, la Grande Halle, les Ateliers Médicis, la Friche la Belle de Mai, le Tri Postal, les Grands Voisins, le 6B, la Convention, la Ferme du Bonheur seront, sous une certaine forme, présents dans l'exposition et activeront le pavillon pendant les weekends de la Biennale.

Dans ce même esprit de pragmatisme et d'expérimentation, Encore Heureux a souhaité s'associer avec le Collectif d'architectes Etc pour réutiliser le matériau bois du Studio Venezia conçu par Xavier Veilhan pour la biennale d'Art contemporain dans ce même pavillon.

« Stratégie contextuelle de frugalité joyeuse, cette attitude est un premier acte de liberté, pour transformer le pavillon français en partant de ce qu'il était quelques mois auparavant [...] appliquer les principes d'une occupation temporaire, qui s'appuie sur le potentiel du déjà là. »

« L'architecture doit retrouver une duplicité de vie, avoir un mode de vie aussi bien actif que passif. À la fois marque du temps et oubli de celui-ci. » Ici un rappel de Yvonne Farell et Shelley McNamara. *Freespace*, nous y sommes vraiment !

Pierre Buhler, président de l'Institut français

1	Éditoriaux	27	Les producteurs et les partenaires
3	Françoise Nyssen, ministre de la Culture	27	Ministère la Culture
5	Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères	28	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
7	Pierre Buhler, président de l'Institut français	29	Institut français
		31	Partenaires
11	Le Pavillon français : Lieux infinis	35	La 16^e Exposition internationale d'architecture de Venise
11	1 – Note d'intention des commissaires	35	<i>Freespace</i> , Yvonne Farrell et Shelley McNamara, commissaires générales
11	1.1 Le propos	38	Historique du Pavillon français
12	1.2 Les lieux présentés	43	Panorama
16	1.3 La scénographie		
20	2 – Le catalogue		
22	3 – Le commissariat : Encore Heureux	44	Contacts
24	4 – La procédure de sélection du commissariat		



Fronton du Pavillon français © Droits réservés

La proposition *Lieux infinis*, de l'équipe **Encore Heureux** formée des architectes **Nicola Delon, Julien Choppin et Sébastien Eymard**, met en valeur des lieux produits de manière originale et inventive générant des processus architecturaux de qualité. Prêtant attention à l'ensemble du territoire, le projet valorise des initiatives de la société civile et des collectivités qui incarnent une certaine liberté d'expérimentation dans l'esprit du « Permis de faire » et les possibilités offertes par l'architecture. Par les valeurs de liberté programmatique et de générosité qu'elle active, elle répond pleinement au thème *Freespace*, choisi par les deux commissaires générales de la 16^e édition de la Biennale internationale d'architecture de Venise, les architectes irlandaises **Yvonne Farrell et Shelley McNamara**.

1 Note d'intention des commissaires

1.1 Le propos

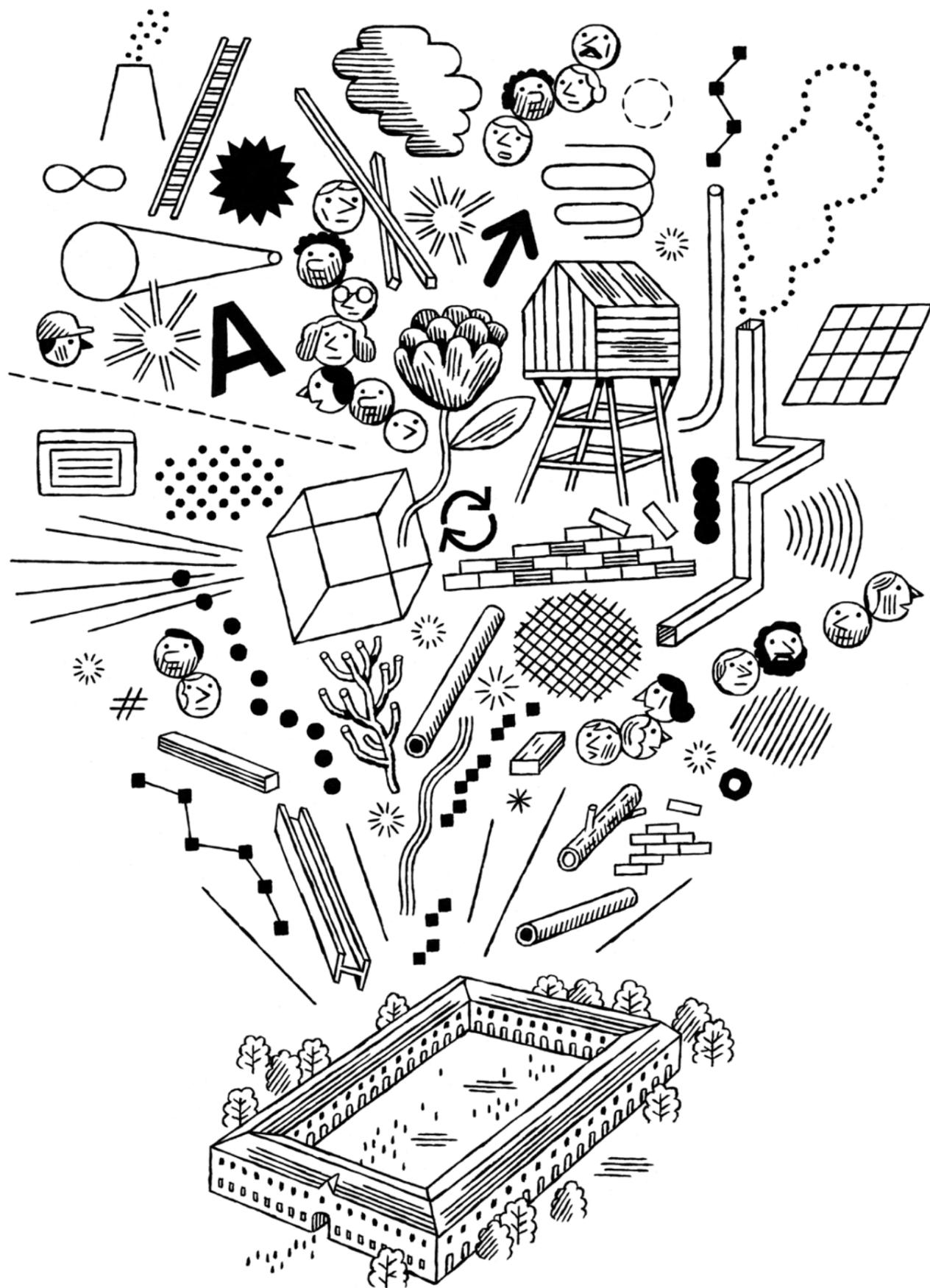
L'ampleur des défis contemporains fragilise les certitudes dans de nombreux domaines de nos organisations humaines. L'architecture et les architectes se retrouvent confrontés à de nouveaux enjeux climatiques, économiques et politiques pour concevoir et construire des futurs désirables.

Avec l'exposition *Lieux infinis*, nous souhaitons inviter et raconter dix lieux pionniers qui, à leur façon, explorent de nouvelles pistes grâce à des processus tactiques et audacieux. L'intégration d'usages non programmés, la création de zones de gratuité ou l'appropriation citoyenne sont pour nous des preuves que certains espaces abritent des expérimentations sociales. Il s'agit de tiers-lieux, d'occupations temporaires, d'équipements publics, d'habitats participatifs, de lieux de travail et de culture, disséminés sur le territoire.

Le titre *Lieux infinis* évoque l'ensemble des possibles laissés ouverts par ceux qui font exister ces endroits. Partager la gouvernance, s'appuyer sur l'existant mais aussi s'engager en prenant des risques : l'exposition veut transmettre l'énergie de ces méthodes constructives qui s'inventent dans l'action.

En partageant les conditions d'existence de ces lieux et en détaillant l'intensité de ce qui s'y vit, nous découvrons, au-delà de ces dix situations, un désir commun d'expérimentations dans une multiplicité d'autres lieux-mondes. Des singularités, mais à chaque fois une envie collective et des inventions qui interrogent le sens de l'architecture :

**Faut-il seulement construire des bâtiments
ou chercher à faire des lieux ?**



1.2 Les lieux présentés

Nous avons choisi ces dix lieux parce que nous avons l'intuition que de véritables alternatives constructives y sont à l'œuvre et méritent d'être partagées et débattues.

Parce qu'ils mélangent les notions de public, de privé, d'associatif, de vaste, de réduit, d'ancien, de futur, de confirmé, de fragile, de très urbain, de périphérique ou de rural.

Parce que nous souhaitons les interroger, les comprendre et les raconter.

Cet ensemble est un espace de confrontation où chaque lieu questionne les autres en révélant ses richesses, ses problématiques et ses singularités.

① LE CENTQUATRE (PARIS)

② L'HÔTEL PASTEUR (RENNES)

③ LA GRANDE HALLE (COLOMBELLES)

④ LES ATELIERS MÉDICIS (CLICHY-SOUS-BOIS-MONTFERMEIL)

⑤ LA FRICHE LA BELLE DE MAI (MARSEILLE)

⑥ LE TRI POSTAL (AVIGNON)

⑦ LES GRANDS VOISINS (PARIS)

⑧ LE 6B (SAINT-DENIS)

⑨ LA CONVENTION (AUCH)

⑩ LA FERME DU BONHEUR (NANTERRE)



LE CENTQUATRE (PARIS)

dates: réalisé 1904, réhabilité 2008, activation 2010
adresse: 104 rue d'Aubervilliers
surface: 35 000 m²
structure: EPCC LE CENTQUATRE
architectes: Edouard Delebarre de Bay (1874), Atelier Novembre (2008)



Un établissement public culturel municipal dans les anciennes pompes funèbres qui mêle l'innovation artistique et l'appropriation populaire des pratiques amateurs.



L'HÔTEL PASTEUR (RENNES)

dates: réalisé 1898, activation 2013, réhabilité 2019
adresse: 1 Place Pasteur
surface: 6 000 m²
structure: Association l'Hôtel Pasteur
architectes: Jean-Baptiste Martenot (1895), Emmanuel Le Ray (1898), Nicolas Chambon et Encore Heureux (2019)



Un hôtel à projet collectif soutenu politiquement qui se définit par les usages qui s'y pratiquent librement. Lieu de création, de partage, d'apprentissage et d'engagement.



LA GRANDE HALLE (COLOMBELLES)

dates: réalisé 1909, activation 2016, réhabilité 2019
adresse: av. de Caen à Colombelles
surface: 3 000 m²
structure: Association Le WIP
architectes: Inconnu (1909), Construire et Encore Heureux (2019)



D'un lieu de préfiguration accueillant auto-construit en matériaux de réemploi, vers un futur tiers-lieu de l'économie circulaire dans les vestiges d'une société métallurgique.



LES ATELIERS MÉDICIS (CLICHY-SOUS-BOIS-MONTFERMEIL)

dates: activation 2017, réalisé 2018 et 2020
adresse: Zac de la Dhuy
surface: 800 m², puis 20 000 m²
structure: EPCC Médicis-Clichy-Montfermeil
architectes: Encore Heureux (2018)



Préfiguration d'un laboratoire de création artistique, d'envergure internationale au cœur des quartiers déclassés de la banlieue parisienne.



LA FRICHE LA BELLE DE MAI (MARSEILLE)

dates: réalisé 1868, activation 1992, réhabilité 2013

adresse: 41 rue Lobin

surface: 4,5 hectares

structure: SCIC SA Friche Belle de Mai

architectes: Michel Désiré (1868), ARM Architecture Poitevin Reynaud (2003-2016), Construire (2013), Matthieu Place (2013), Duchiez Pietra (2014), Olivier Moreux (2014), Caractère Spécial & Matthieu Poitevin (2015-2017), BKCLUB (2018-2020)



Modèle des nouveaux territoires de l'art, la transformation d'une friche enclavée à l'échelle d'un quartier. Un projet culturel pour un projet urbain.



LES GRANDS VOISINS (PARIS)

dates: réalisé 1650, activation 2015

adresse: 82 av. Denfert Rochereau

surface: 3,4 hectares

structure: Associations Yes We Camp, Plateau Urbain, Aurore

architectes: Daniel Gittard (1650), Charles-François Viel (1807), Pierre-Martin Gauthier (1845), Théodore-François-Marie Labrouste (1879), Paul-Marie Gallois (1886), Justin-Jean-Marie Rochet (1911), Félix Debat (1934), Georges Mathy (1960), Marcel Desprez et André Larrousse (1978), J. & A. Fourquier et J. Filhol / Philippe Alluin et Jean Paul Mauduit (1997)



Entre le retrait d'une maternité et un futur éco-quartier, une expérience d'ampleur équilibrant l'accueil d'urgence, le développement économique et l'activation publique.



LA CONVENTION (AUCH)

dates: réalisé XVII^e, activation 2013, réhabilité 1978 et 2015

adresse: pusterle des Couloumats

surface: 1 700 m²

structure: La Convention

architectes: Inconnu (XVII^e), Dominique Alet (1978), Jean-Marc Jourdain et Nicolas Bachet (2015)



Aventure de l'habitat partagé dans un ancien couvent enclavé en haute-ville. Auto-construit, écologique, il met en pratique l'action collective pour vivre autrement.



LA FERME DU BONHEUR (NANTERRE)

dates: création 1992

adresse: 220 av. de la République

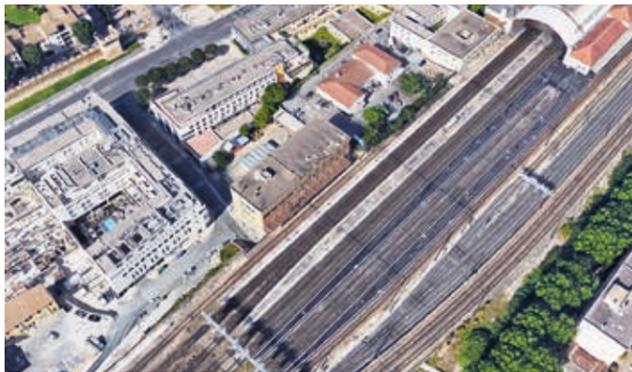
surface: 1 500 m²

structure: La Ferme du Bonheur

architectes: Aucun



Zone franche associative sur le flanc de l'Université Paris-X Nanterre. Lieu expérimentant des pratiques alternatives de culture artistique, gastronomique, scientifique et agricole.



LE TRI POSTAL (AVIGNON)

dates: réalisé 1965, activation 2013

adresse: 5 av. du Blanchissage

surface: 3 000 m²

structure: Association Les Triporteurs

architectes: Eugène Chirié (1965), PEROU (Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines), NAC (Notre Atelier Commun)



Autour de l'accueil des plus démunis, une cité associative idéale mêlant un restaurant solidaire, des ateliers et de l'hébergement dans une friche ferroviaire.



LE 6B (SAINT-DENIS)

dates: réalisé 1977, activation 2010, réhabilité 2022

adresse: 6b quai de Seine

surface: 7 000 m²

structure: Le 6B

architectes: Burgade R. et Rondeau Ph. (1977), Julien Beller (2022)



Dans un immeuble de bureau voué à la démolition, un lieu de création et de diffusion où des centaines de résidents mutualisent les espaces, les expériences et les espérances.

1.3 La scénographie

Le réemploi de matériaux de construction de Studio Venezia de Xavier Veilhan

La volonté de réemployer les matériaux utilisés pour la réalisation du projet « Studio Venezia » de Xavier Veilhan (Pavillon français de la Biennale internationale d'art 2017) est un premier acte de liberté, pour transformer le Pavillon français en partant de ce qu'il était quelques mois auparavant. Il s'agit d'appliquer dans la mise en scène du lieu d'exposition, les principes d'une occupation temporaire qui s'appuie sur le potentiel du déjà-là. Dans cette situation, c'est une attention au pavillon conçu par Xavier Veilhan pour la Biennale d'art, qui, une fois démonté soigneusement, constitue la matière première pour construire l'espace de l'exposition *Lieux infinis*. Une grande partie du projet de scénographie est ainsi construite in situ avec ses ressources.

Encore Heureux conçoit la scénographie en collaboration avec le Collectif d'architectes Etc, également chargés de sa construction.

Le Collectif Etc

Depuis 2009, le Collectif Etc travaille sur le lien entre production de l'espace et dynamiques collectives. Basé à Marseille depuis 2014, ce groupe autogéré d'une dizaine d'architectes intervient à travers la France et à l'étranger, dans des situations extrêmement variées. Ainsi, si son activité principale est la production d'aménagements urbains, auto-construits et implicatifs, le groupe se mobilise également pour des études urbaines, des scénographies d'exposition, du mobilier, des courts métrages, des ateliers pédagogiques, l'organisation de rencontres et de débats ou encore l'édition d'ouvrages sur les nouvelles fabriques collectives de la ville.



Xavier Veilhan, Studio Venezia (2017) –
Photo © Giacomo Cosua – © Veilhan / ADAGP, Paris, 2017



© Droits réservés

1.4 Les principes scénographiques

L'exposition est composée de quatre séquences complémentaires :

Une collection

Chacun des dix lieux est présenté par le prisme d'éléments choisis et soigneusement accrochés, comme aurait pu le faire un collectionneur d'espaces. En présentant des objets prélevés dans les lieux mêmes et des maquettes augmentées, nous cherchons à capter et à transmettre une partie de l'âme de ces lieux. Par une accumulation de fragments, il s'agit d'afficher l'étendue de nos attachements. À l'instar de Proust, nous partageons des madeleines. Nous voulons montrer de quoi est fait un espace où l'on peut d'une certaine façon se sentir libre.

Exposer le sensible de ce qui fait lieu.

Des histoires

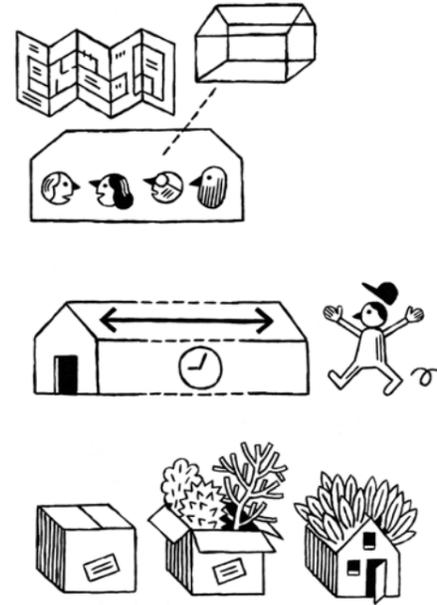
Nous souhaitons montrer comment ces dix lieux sont apparus et perdurent. Des chronologies dessinées renseignent les processus d'existence de ces lieux, où les architectes ont parfois des rôles fondamentaux, sans être cantonnés à la seule maîtrise d'œuvre. À travers une série d'illustrations, c'est l'analyse de la fabrique d'un *Lieu infini* par le prisme de l'action: Faire à partir de, Faire petit à petit, Faire ensemble, Faire autrement...

C'est une science généreuse : on peut y apprendre comment continuer et prolonger ailleurs ces expériences.

Des cartes collaboratives

Les dix situations présentées sont des échantillons d'expérimentations réelles que nous avons étudiés. Ce ne sont pas des exemples, mais plutôt les signaux d'un mouvement multiforme que nous pressentons. Ce sont des trajectoires d'engagements collectifs qui conduisent des groupes d'individus, dont des architectes, à oser réaménager sans cesse des configurations spatiales pour inventer et vivre des alternatives en réaction aux effondrements qui menacent.

Pour élargir les cas étudiés à d'autres situations dans d'autres territoires et contextes, nous démarrons un inventaire ouvert. De grandes cartes de France, d'Europe et du Monde dressent littéralement un état des lieux. Comme dans une constellation, on situe et on localise l'intensité des expériences. Des squats artistiques aux zones à défendre, des friches aux tiers-lieux, un archipel apparaît. Chaque visiteur est invité à compléter le dispositif en partageant l'existence d'un énième *Lieu infini*.



Dessins de Jochen Gerner.

Un atelier

Dans un quatrième espace nous déployons un atelier. Cet espace de travail et de programmation est investi par les acteurs des dix lieux invités qui y interviennent régulièrement, à tour de rôle ou collectivement, durant les six mois de l'exposition. Le pavillon est alors activé et se transforme en espace d'expérimentation, de travail et de conception collective.

Le contenu de l'exposition a fait l'objet de commandes et collaborations spécifiques afin de présenter :

- des dessins de Jochen Gerner
- des maquettes réalisées par Make it
- des films réalisés par Ronan Letourneur
- des photographies d'Alexa Brunet
- des cartes de l'Atelier Parisien d'Urbanisme



Photographie Les Grands Voisins © Alexa Brunet

2 Le catalogue

Direction éditoriale: **Encore Heureux**
Ouvrage bilingue: **Français / Anglais, 300 pages environ**
Éditeur: **éditions B42**
Design graphique: **deValence**



Prémaquette du catalogue

Le catalogue de l'exposition est un ouvrage collectif. La première partie est composée de textes d'une dizaine d'auteurs issus des sciences humaines pour approfondir depuis leurs différentes disciplines, les idées qui émergent de la fabrication de ces lieux.

Auteurs conviés

Gilles Clément (jardinier-paysagiste), Raphaël Besson (économiste-urbaniste), Patrick Pérez (architecte, anthropologue), Luc Gwiazdzinski (géographe), Pascal Nicolas-Le-Strat (sociologue), Joëlle Zask (philosophe), Jade Lindgaard (journaliste), Fazette Bordage (musicologue), Patrick Bouchain (maître d'œuvre et scénographe), Patrick Viveret (philosophe et essayiste).

La deuxième partie dresse un portrait de chacune des dix situations, illustrées par des dessins et des photographies. La parole est donnée aux différents acteurs de ces lieux (porteurs de projet et architectes) qui se prêtent au jeu du questionnaire, en interrogeant leurs propres pratiques.

Auteurs conviés

José-Manuel Gonçalves (directeur du Centquatre), Jacques Pajot (architecte, atelier Novembre), Sophie Ricard (architecte, chargée de Mission de la Société Public Locale d'Aménagement (SPLA) Territoires Publics), le collectif Le Wip (maîtrise d'usage de la Grande Halle), le Collectif Etc (architectes), les Ateliers Médicis, Matthieu Poitevin (architecte, Caractère spécial), Alain Arnaudet (directeur de la Friche La Belle de Mai), Sébastien Thierry (politologue, coordinateur Perou), Agathe Chiron (designer, Perou), Renaud Dramais (ancien directeur HAS Vaucluse), Nicolas Detrie (directeur de Yes We Camp), Paul Citron (Plateau Urbain), l'association Aurore, Julien Beller (architecte, président de l'association le 6B), Jean-Marc Jourdain (architecte), le collectif d'habitants de la Convention, Roger des Prés (fondateur de la Ferme du Bonheur).

Contributions

Alexa Brunet (photographe), Jochen Gerner (illustrateur), APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme).

Éditions B42

B42 est une maison d'édition fondée en 2008 par Alexandre Dimos. Elle publie des ouvrages consacrés au design graphique, à la typographie, aux cultures populaires et à la création contemporaine, des écrits de designers, de chercheurs et d'artistes. Des textes majeurs de l'histoire du design et de la typographie côtoient des expériences individuelles ou collectives contemporaines qui questionnent.

3 Les commissaires : Encore Heureux

Nicola Delon né le 20 août 1977

1995-2002 – Étudie à l'école d'architecture de Toulouse, à l'Université de Montréal et à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette

2005 – Lauréat des Nouveaux Albums des Jeunes Architectes

2014 – Commissaire scientifique de l'exposition Matière Grise au Pavillon de l'Arsenal - Lauréat du concept scénographique pour la COP21

2015 – Ambassadeur pour l'Architecture aux Assises de la Jeune Création

Julien Choppin né le 29 août 1977

1996 – Collabore avec Pieter Dijkstra et réalise plusieurs installations au château Renaissance d'Assier

2002 – Obtient son diplôme d'architecte de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette

2005 – Lauréat des Nouveaux Albums des Jeunes Architectes

2014 – Commissaire scientifique de l'exposition Matière Grise au Pavillon de l'Arsenal - Lauréat du concept scénographique pour la COP21

2016 – Directeur artistique de l'exposition Vies d'Ordures au MUCEM

Sébastien Eymard né le 26 novembre 1973

1994-1998 – Étudie à l'ENSAIS de Strasbourg où il obtient son diplôme

2008 – S'associe avec Patrick Bouchain et Loïc Julienne pour fonder l'agence Construire

2010 – Coordonne des recherches sur le logement social qui débouchent sur la publication de Construire Ensemble le Grand Ensemble et participation à la fondation des Universités Foraines

2016 – Rejoint l'agence Encore Heureux

LES COMMISSAIRES : ENCORE HEUREUX

Encore Heureux

Fondé en 2001 par Nicola Delon et Julien Choppin, Encore Heureux revendique une pratique généraliste pour concevoir des bâtiments, des installations, des jeux ou des expositions. Lauréate des Nouveaux Albums des Jeunes Architectes en 2006, l'agence a conçu et livré plusieurs bâtiments culturels ou tertiaires, publics et privés (salle de concert, cinéma, musée, centre d'innovation). En 2014, commissariat de l'exposition Matière Grise au Pavillon de l'Arsenal à Paris sur le thème du réemploi des matériaux en architecture, et direction éditoriale de l'ouvrage associé. En 2015, l'agence est lauréate du concept d'aménagement scénographique du site de Paris-Le Bourget pour la COP21 et réalise le Pavillon Circulaire, une architecture expérimentale démonstratrice des possibilités de réemploi.

Depuis 2016, Sébastien Eymard a rejoint l'aventure comme troisième associé et l'agence s'est installée au sein du CENTQUATRE-PARIS. L'équipe est aujourd'hui composée d'une vingtaine d'architectes et développe une quinzaine de projets dans toute la France.

À la croisée des genres et avec un enthousiasme critique, Encore Heureux imagine les conditions et crée les situations pour mieux habiter la complexité du monde.



Nicola Delon, Julien Choppin et Sébastien Eymard © Elodie Daguin

LES COMMISSAIRES : ENCORE HEUREUX

4 **La procédure de sélection du commissariat**

Depuis 2015, un processus de sélection a été mis en place par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de la Culture pour renouveler le mode de sélection et élargir le spectre des candidatures. La décision s'appuie sur l'avis d'un comité de sélection renouvelé à chaque Biennale. L'Institut français, opérateur du Pavillon français pour le compte des ministères, lance un appel à projet pour le Pavillon français dès que le thème général de la Biennale internationale d'architecture de Venise est annoncé.

Cet appel à projet concerne la diversité des pratiques et des réflexions dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Il est ouvert à des architectes, ou à une équipe pluridisciplinaire associant au moins un architecte confirmé, chef de file, et un jeune architecte de moins de 40 ans. Les candidats sont invités à inscrire leur projet dans les lignes directrices définies par le commissariat général de la Biennale.

Pour la 16^e Biennale internationale d'architecture, le comité de sélection du Pavillon français, présidé par l'architecte et urbaniste Frédéric Bonnet, a retenu la proposition *Lieux infinis* de l'équipe Encore Heureux après avoir examiné les 21 projets proposés pour apporter une contribution au thème *Freespace*.

Le jury a été particulièrement intéressé par la mise en valeur de lieux très contrastés qui, produits de manière très inventive, doivent aussi leur réussite à des dispositifs architecturaux remarquables.

Les membres du Comité de sélection du Pavillon français pour la 16^e Biennale internationale d'architecture

Président de la commission :

Frédéric Bonnet, architecte et urbaniste, architecte-conseil de l'État et Grand Prix d'Urbanisme 2014, commissaire du Pavillon français de la Biennale d'architecture de Venise en 2016 avec le collectif des Ajap 14.

Membres experts de la commission :

Odile Decq, architecte DPLG et urbaniste.

Ariella Masbouni, Grand Prix d'Urbanisme 2016, architecte, urbaniste en chef de l'État et inspectrice générale du développement durable.

Henri Bava, paysagiste DPLG, Grand Prix national du Paysage 2007.

Jana Revedin, architecte PhD et chercheuse.

Membres institutionnels de la commission :

Laurence Auer, directrice de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Vincent Berjot, directeur général des patrimoines, ministère de la Culture

Agnès Vince, directrice chargée de l'architecture, ministère de la Culture

Anne Tallineau, directrice générale déléguée de l'Institut français

Ministère de la Culture

Le ministère de la Culture définit, coordonne et évalue la politique de l'État en matière d'architecture, d'archives, de musées et de patrimoine monumental et archéologique, à travers la direction générale des patrimoines.

L'article premier de la Loi sur l'architecture de 1977 définit l'architecture comme l'«expression de la culture» et stipule que la création architecturale, la qualité des constructions et leur insertion harmonieuse, dans le respect des paysages naturels, ou urbains, et du patrimoine sont d'intérêt public.

La direction générale des patrimoines exerce la tutelle des vingt écoles nationales supérieures d'architecture françaises et garantit à leurs étudiants une formation initiale de qualité, appuyée sur une recherche d'excellence, inscrite dans l'enseignement supérieur et reconnue dans le monde. Cette exigence est la condition primordiale pour faire émerger de nouvelles générations de professionnels performants dans leur capacité à porter les grands enjeux européens de l'architecture, au travers des multiples possibilités d'exercer le métier d'architecte.

Elle participe à la diffusion internationale de l'architecture et concourt ainsi au rayonnement international de la France.

L'aide aux jeunes professionnels se traduit aussi par des initiatives de promotion des jeunes talents dans les domaines de l'architecture et du paysage, menées à l'échelle nationale, européenne et internationale: organisation du prix des «Albums des jeunes architectes et paysagistes», Europan, Fablab dans les écoles nationales supérieures d'architecture, présence au MIPIM, etc.

La direction générale des patrimoines est chargée du développement économique, culturel, scientifique et technique des conditions d'exercice de l'architecture. Elle exerce la tutelle de l'ordre national des architectes.

L'action du ministère de la Culture porte également sur la connaissance, la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti, urbain et paysager. Il veille à sa prise en compte dans la conception et la conduite des actions d'aménagement du territoire, du paysage et de la ville.

www.culture.gouv.fr



Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères élabore et met en œuvre la politique extérieure de la France.

Il œuvre pour la paix, la sécurité et le respect des droits de l'Homme dans le cadre de ses relations bilatérales et au sein d'organisations internationales. Il participe en outre à la mise en œuvre de la politique de coopération et de développement durable et contribue activement à la lutte contre le dérèglement climatique. Il soutient les entreprises françaises à l'international, valorise l'attractivité de la France auprès des investisseurs étrangers et promeut le tourisme. Le ministère favorise également le rayonnement culturel et scientifique de la France et promeut l'usage du français. Il est par ailleurs en charge de l'administration et de la protection des Français à l'étranger.

Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur :

- Son réseau diplomatique et consulaire (162 ambassades, 16 représentations permanentes, 91 consulats généraux et consulats, 14 000 agents dans le monde).
- Son réseau de coopération et d'action culturelle (6000 personnes réparties dans les services de coopération et d'action culturelle, 98 instituts français, 363 alliances françaises conventionnées, 495 établissements scolaires dans 136 pays, 236 espaces Campus France, 26 instituts français de recherche, 160 missions archéologiques, 12 opérateurs).

www.diplomatie.gouv.fr



Institut français

L'Institut français est l'établissement public chargé de l'action culturelle extérieure de la France. Son action s'inscrit au croisement des secteurs artistiques, des échanges intellectuels, de l'innovation culturelle et sociale, et de la coopération linguistique. Il soutient à travers le monde la promotion de la langue française, la circulation des œuvres, des artistes et des idées et favorise ainsi une meilleure compréhension des enjeux culturels.

L'Institut français, sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, contribue activement à la diplomatie d'influence de la France. Ses projets et programmes prennent en compte les contextes locaux et reposent sur une capacité unique de déploiement à travers le vaste réseau des services culturels des Ambassades de France, des instituts français et des alliances françaises présents sur les cinq continents.

Dans les secteurs des arts visuels et de l'architecture, l'Institut français a pour missions :

- de favoriser la promotion de la scène française dans les grandes biennales internationales et autres grandes opérations initiées avec des partenaires internationaux ;
- de sensibiliser les partenaires internationaux et le réseau français à l'étranger, à la diversité de la scène créative française et aux grands enjeux concernant le monde de l'art, de l'architecture et de ses évolutions.

L'Institut français est un interlocuteur privilégié des artistes, des galeries, des collectionneurs, des institutions culturelles nationales et internationales et du réseau culturel extérieur de la France qui est son premier partenaire.

Pour l'architecture, l'Institut français vise à relier son action aux grands enjeux actuels du secteur qui sont les cultures urbaines, la problématique du « vivre ensemble », les diverses formes de citoyenneté et la maîtrise d'ouvrage, mais aussi les conditions du « développement durable ».

Cette complexité de l'espace urbain ne pouvant plus être appréhendée seulement par une vision d'architecte ni même d'urbaniste, l'Institut français associe en fonction des projets, diverses compétences et connaissances qu'ont notamment des sociologues, géographes, paysagistes, économistes.



Afin de mobiliser un plus large public sur ces questions de société, l'Institut français :

- favorise la diffusion des compétences et des expériences liées aux trois dimensions Architecture/Urbanisme/Paysagisme ;
- encourage les initiatives novatrices et la recherche (rencontres, colloques, atelier, etc.);
- soutient de nouvelles générations d'architectes et de paysagistes (Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes – AJAP);
- mobilise les réseaux de coopération internationale pour créer les conditions d'un débat élargi entre les différents acteurs professionnels et politiques mais aussi avec une participation des habitants concernés. Ceci à la recherche d'un bien commun.

www.institutfrancais.com

Partenaires*

Grand Partenaires



Partenaires



Partenaires associés



Partenaires médias



* de nouveaux partenaires viendront s'associer ultérieurement aux partenaires mentionnés ci-dessus.

Emerige

Rêver, créer, ériger

L'immobilier conjugue le matériel et l'immatériel. Bien plus que des surfaces métriques, les logements, bureaux et commerces sont autant d'espaces investis chaque jour par des femmes et des hommes qui aspirent au bien-être, à la convivialité, à l'esthétique, à la singularité. C'est pourquoi, depuis près de 30 ans, nous faisons le choix de l'exigence partagée en particulier avec les architectes, artisans, partenaires ou artistes.

Le Groupe Emerige cultive le goût des grands projets. En 2016, il a été désigné lauréat de « Réinventer Paris » avec Morland Mixité Capitale, un projet emblématique confié à David Chipperfield qui accueillera également une œuvre spectaculaire d'Olafur Eliasson. Encore Heureux y développera l'une de ses expertises le réemploi de matériaux pour donner naissance à un Pavillon du Projet.

En 2017, Emerige porte deux grands projets à forte dominante culturelle. La création d'un pôle artistique et culturel sur la pointe amont de l'Île Seguin à Boulogne-Billancourt. RCR Architectes (lauréats du prix Pritzker 2017) et Baumschlager Eberle accompagnent le projet. Le Groupe est également lauréat du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris » avec Dominique Perrault et Encore Heureux pour le développement de la Fabrique des Cultures sur la friche Babcock à la Courneuve.

Premier signataire de la charte « 1 immeuble, 1 œuvre », tout comme Encore Heureux, nous sommes convaincus de la nécessité de créer du lien et militons sans cesse pour rapprocher la culture et de tous les publics.

EMERIGE FONDS
DE DOTATION
EMERIGE

LA 16^E EXPOSITION INTERNATIO- NALE D'ARCHI- TECTURE

Freespace

Les architectes irlandaises Yvonne Farrell et Shelley McNamara, commissaires générales, ont intitulé la 16^e Exposition Internationale d'Architecture, *Freespace*. Elles expliquent leur choix avec les mots suivants :

« *Freespace* représente la générosité d'esprit et un sentiment d'humanité au cœur des intentions de l'architecture, en mettant l'accent sur la qualité de l'espace lui-même.

Freespace met l'accent sur l'aptitude de l'architecture à faire le don de l'espace libre et complémentaire, à ceux et celles qui l'utilisent, ainsi que sur sa capacité à répondre aux désirs inexprimés des inconnus.

Freespace célèbre la capacité de l'architecture à retrouver une générosité qui est inédite et inattendue dans chaque projet – même dans les conditions où les restrictions exigées relèvent des besoins d'intimité, de défense, d'exclusivité ou des limitations commerciales.

Freespace est l'occasion de mettre l'accent sur les dons de la nature, tels que la lumière – la lumière du soleil et le clair de lune, – l'air, la force de la gravité, les matériaux issus des ressources naturelles ou ceux fabriqués par l'homme.

Freespace nous encourage à revoir nos modes de pensées, à stimuler nos perceptions du monde de manières différentes, à inventer des solutions dans lesquelles l'architecture agit pour le bien-être et la dignité de chaque habitant de cette planète fragile.

Freespace peut être un lieu d'opportunités, un espace démocratique, non programmé et libre pour des utilisations non encore définies. Il existe des échanges, qui ne sont pas intentionnels ni planifiés entre les personnes et le bâti, grâce auxquels les bâtiments eux-mêmes créent des nouveaux moyens de partage et d'engagement avec les individus au fil du temps, longtemps après que l'architecte a quitté la scène.

L'architecture a un mode de vie actif aussi bien que passif.

Freespace englobe la liberté d'imaginer, l'espace libre du temps et de la mémoire, reliant le passé, le présent et l'avenir, en s'appuyant sur les dimensions de nos patrimoines culturels acquis, en liant le patrimoine avec le contemporain.

Sur le thème du *Freespace*, la Biennale d'Architecture 2018 présentera, à l'appréciation et sous le regard vigilant du public, des exemples, des propositions, des éléments – construits ou non – de ces œuvres qui illustrent les qualités essentielles de l'architecture, qui s'adressent à la modulation, à la richesse et à la matérialité des surfaces. L'orchestration et le séquençage du mouvement révèlent ainsi la puissance et la beauté inhérente de l'architecture.

L'exposition aura une présence spatiale et physique, d'une telle échelle et d'une telle qualité, qu'un impact fort sera créé sur le visiteur, communiquant ainsi la nature spatiale et complexe de l'architecture.

L'exposition invite les nombreux visiteurs qui se rendront à la Biennale, à s'engager émotionnellement et intellectuellement, afin de mieux comprendre l'architecture, pour stimuler le débat sur les fondamentaux et pour commémorer la contribution réelle et durable de celle-ci envers l'humanité.

Lorsque Jørn Utzon dessine le siège en béton et carrelé à l'entrée du Can Lis, à Majorque, il est parfaitement conçu et modélisé pour le corps humain, pour son confort ainsi que pour son bien-être. Spatialement, c'est une expression d'accueil et du "mot" bienvenu.

Angelo Mangiarotti "dit" la même chose à l'entrée de 24 Via Quadronno, à Milan, où un sentier en pente douce, avec un siège au seuil de l'entrée, vous "retient" et vous accueille comme à la maison, à votre retour de la ville.

Lina Bo Bardi a surélevé le Musée d'Art Moderne à São Paulo afin de créer un 'belvédère' pour que les visiteurs aient une vue d'ensemble sur la ville.

Le Palais Médicis-Riccardi à Florence représente le pouvoir et la richesse, mais les sièges en pierre qui forment la façade extérieure et majestueuse, bouleversent et font presque retourner le bâtiment à l'envers. Ainsi, le mur massif extérieur devient également un mur renfermant un espace public. Ce qui paraît comme étant une structure solide et fermée, semble s'ouvrir vers l'extérieur en adoptant un air généreux.

Nous pensons que tout le monde a droit aux bienfaits de l'architecture. Le rôle de l'architecture est en effet d'abriter nos corps et d'élever nos esprits. Un beau mur d'un bâtiment au bord de la route fait plaisir aux passants, même s'ils n'y entrent jamais. Il est de même avec un aperçu d'une cour à travers une arcade ou un endroit pour s'adosser à l'ombre ou un recoin qui offre un abri contre le vent et la pluie.

Ce qui nous intéresse, c'est d'aller au-delà du visible, en mettant l'accent sur le rôle de l'architecture dans la chorégraphie de la vie quotidienne.

Nous considérons la Terre comme Client. Cela implique une série de responsabilités à long terme. L'architecture est le jeu de la lumière, du soleil, de l'ombre, de la lune, de l'air, du vent, de la force de la gravité, de manière à révéler les mystères du monde et toutes ces ressources qui sont gratuites.

La 16^e Exposition Internationale d'Architecture célébrera les exemples démontrant la générosité et la prévenance de l'architecture à travers le monde. Nous croyons que ces qualités soutiennent la capacité fondamentale de l'architecture à nourrir et à soutenir le contact significatif qui existe entre l'homme et l'espace. Nous concentrons notre attention sur ces qualités car nous considérons que l'optimisme et la continuité leur sont intrinsèques.

L'architecture qui incarne ces qualités avec générosité et un désir d'échange est précisément ce que nous appelons *Freespace*.

Nous invitons tous les participants et tous les pavillons nationaux à Venise, à présenter leur *Freespace*, afin qu'ensemble, nous puissions révéler la diversité, la spécificité et la continuité de l'architecture basée sur les hommes, les lieux, le temps et l'histoire, pour promouvoir la culture et l'importance pertinente de l'architecture sur cette planète dynamique.

«Une société devient grande lorsque les vieillards plantent des arbres sous lesquels ils savent qu'ils ne pourront jamais s'asseoir à l'ombre» – proverbe grec.»

Yvonne Farrell et Shelley McNamara,
commissaires générales de la Biennale

Le Pavillon français

«En 1895, la cité des Doges organise une exposition d'art en invitant des artistes italiens et internationaux à exposer une à deux œuvres inédites dans un pavillon construit pour l'occasion (aujourd'hui appelé le pavillon central) au cœur des Giardini.

Dès la deuxième édition en 1897, le pavillon s'avère trop petit pour recevoir toutes les nations étrangères qui sont de plus en plus nombreuses à participer. Les pays cherchent alors à posséder leur propre pavillon.

La France dispose de son pavillon au sein des Giardini en 1912. Due à l'ingénieur vénitien Faust Finzi, la construction est bâtie en face du Pavillon allemand, constituant ainsi, avec le Pavillon britannique qui clôt la perspective sur la butte, une sorte de place réservée aux grandes puissances dans la disposition de laquelle s'expriment les rapports de forces politiques préjudicant à la Première Guerre mondiale. Deux ans plus tard, le Pavillon russe viendra se placer à côté du Pavillon allemand.

L'architecture du Pavillon français est destinée à rappeler l'idéal classique du XVII^e siècle. En 1922, une salle postérieure est ajoutée dans le prolongement du salon central, faisant passer la superficie totale de 340 m² à 420 m². En 1912, le pavillon d'exposition n'est pas encore un genre à part entière et, en l'absence de modèles typologiques, les architectes opèrent des transferts et s'inspirent de villas, de temples antiques, de fermes slaves ou d'églises en tous genres. L'édifice n'est alors pas tant le contenant d'une exposition que le porte-parole de la nation qu'il représente, ce qui se traduit dans l'architecture par la référence à un style historique caractéristique.

En 1972, la Biennale adopte pour la première fois un thème : «Œuvre et comportement». La première exposition internationale d'architecture n'aura lieu qu'en 1980, sous le titre «La présence du passé» dans la corderie de l'Arsenal.

Si certains, parmi les premiers pavillons (belge, hollandais et espagnol) sont reconstruits dans les années cinquante, celui de la France est resté inchangé à ce jour, et pourtant l'éventualité d'une reconstruction avait été soulevée à l'issue d'un renouvellement du bail locatif en 1990. Cette année-là, avec cet extrême paradoxe – l'interdiction de toucher à ce site qui est dépourvu de toute modernité – Jean-Louis Froment invite, pour la Biennale d'art contemporain, Jean Nouvel, Christian de Portzamparc et Philippe Starck à présenter dans le pavillon leurs propositions pour la reconstruction de l'édifice, mais leurs propositions resteront à l'état de projets.»

Source : La France à Venise, 1990, Association Française d'Action Artistique, Éditions Carte Segrete

Le Pavillon français au sein

de la Biennale internationale d'architecture de 1990 à 2016

1990 Commissaire: **Jean Louis Froment**
Commissaire associé: **Marc Sanchez**
Thème: **Jean Nouvel, Christian de Portzamparc, Philippe Starck.**

Exposition d'architecture qui a lieu pendant la Biennale d'art contemporain. Elle prend la forme d'un concours du meilleur projet de reconstruction du Pavillon français. Les architectes Jean Nouvel, Christian de Portzamparc et Philippe Starck présentent ainsi chacun leur projet de reconstruction du Pavillon français. Si Jean Nouvel sort vainqueur du concours, la reconstruction du Pavillon français n'a finalement jamais été entreprise.

1991 Commissaire: **Patrice Goulet**
Thème: **40 + 40 architectes de moins de 40 ans, portrait d'une génération qui construit.**

Tout a commencé par un constat: les histoires de l'architecture et tout particulièrement celles qui traitent de la période contemporaine semblent ne considérer que les bâtiments et architectes ayant réussi à être publiés. C'est pour répondre à cette situation que cette exposition, déjà montée auparavant par l'Institut français d'architecture, s'intéresse à des architectes âgés de moins de quarante ans ayant réalisé au moins un bâtiment, et repérés notamment pour leur sens de l'innovation et leur capacité à surprendre.

De 1992 à 1995 – Pas de Biennale d'Architecture.

1996 Commissaire: **Frédéric Migayrou**
Thème: **Le Monolithe fracturé.**

Frédéric Migayrou choisit de présenter un ensemble d'architectes sur la thématique commune du «monolithe fracturé», autour des deux figures tutélaires d'André Bloc et de Claude Parent. À travers ce concept transversal, le commissaire cherche à définir la spécificité de l'architecture française d'après-guerre et révèle une ligne généalogique fondée sur l'expérimentation d'un rapport critique à l'espace.

De 1997 à 1999 – Pas de Biennale d'Architecture.

2000 Commissaire: **une équipe de commissaires réunit l'architecte Jean Nouvel, lauréat du musée des Arts premiers à Paris; le maire d'Hérouville, François Geindre; le sociologue Henri-Pierre Jeudy et l'écrivain Hubert Tonka.**
Thème: **Urgence permanente.**

L'urgence permanente est posée par la situation de la majeure partie de la population de la planète, qui vit dans des conditions innommables, dans d'immenses mégapoles. Il est impératif de penser ces conditions de vie et ces agglomérations. L'été 2000, un appel a été lancé en ce sens par un architecte, Jean Nouvel, un homme politique, François Geindre et un intellectuel, Henry-Pierre Jeudy.

Le Pavillon français des Giardini étant inadapté à ce projet, c'est sur un vaporetto aménagé par l'architecte Matthieu Poitevin que se dérouleront expositions, colloques, projections et rencontres...

2002 Commissaire: **Marie Ange Brayer et Béatrice Simonot**
Thème: **Contextes.**

Exposition réunissant onze architectes, huit d'entre eux ayant participé à ArchiLab, et trois équipes plus jeunes, récemment lauréates des Nouveaux Albums des Jeunes Architectes. Interrogation de l'architecture, au-delà de la construction d'objets, comme production d'un champ culturel, technique, économique. Les projets exposés mettent l'accent sur la capacité d'intervention de l'architecte en prise avec un monde en perpétuelle transformation, et proposent une architecture plus interactive et plus participative, qui soit elle-même production d'«environnements».

2004 Commissaire: **Françoise-Hélène Jourda**
Thème: **Métamorphoses durables: vivre et habiter différemment.**

Est abordé le thème du développement durable en montrant les exigences de métamorphose urbaine dans le cadre de la ville. Trois équipes de cinq architectes et paysagistes réfléchissent de manière prospective à l'évolution d'une zone géographique d'une ville en 2014, 2034 et 2064.

2006 Commissaire: **Patrick Bouchain**
Thème: **Metavilla.**

Conçu par 25 jeunes architectes, graphistes et urbanistes (principalement issus du collectif EXYZT) dirigés par l'architecte Patrick Bouchain, le Pavillon français s'établit une base de vie et de travail où l'équipe va vivre. Patrick Bouchain et son équipe transforment ce pavillon d'exposition en pavillon habité. En réponse à la thématique de la biennale métacité ils proposent d'y construire la metavilla («Mets ta vie là»), conçue pour accueillir le public et les gens de passage, à l'image de ceux qui l'ont investie pour lui donner forme: les membres du jeune Collectif d'architectes EXYZT (dont Pier Schneider) interviennent, mais aussi: Otar Iosseliani, Lucien Kroll, Jean Lautrey, Liliana Motta, Michel Onfray, Daniel Buren, Coline Serreau, Renzo Piano..., initiant la permanence architecturale comme vecteur de projet.

2008 Commissaire: **Francis Rambert, journaliste, critique et directeur de l'Institut français d'architecture**
Thème: **GénéroCité, généreux vs. Générique.**

Exposition autour de la mouvance des architectes du collectif French Touch avec une articulation chronologique mettant en résonance des projets de référence réalisés depuis 1960 et des projets contemporains.

2010 Commissaire: **Dominique Perrault**
Thème: **Metropolis ?**

À partir de l'étude de cinq métropoles françaises (Paris, Lyon, Marseille, Nantes et Bordeaux), Dominique Perrault propose «une nouvelle lecture de l'espace urbain, de son occupation et des possibilités qu'il recèle dans ses creux».

2012 Commissaire: **Yves Lion**
Thème: **Grands & Ensembles.**

Yves Lion propose une réflexion à partir des grands ensembles, de leur transformation et de leur rôle dans la constitution des villes. Il développe son propos à partir de l'étude d'un territoire de l'Est parisien, véritable laboratoire de la métropole. L'École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée est associée à sa démarche.

2014 Commissaire: **Jean-Louis Cohen**
Thème: **Habiter la modernité 1914-2014.**

Le Pavillon français propose de mettre l'accent sur plusieurs des contradictions qui ont marqué l'invention de l'architecture moderne et son déploiement en réponse aux attentes de la société. La modernité aura ainsi été d'abord une promesse, celle d'habitations rationnelles et abordables et de villes salubres, celle aussi d'inventions exaltantes, comme les structures légères de Jean Prouvé.

2016 Commissaire: **Obras & collectif AJAP14**
Thème: **Nouvelles du front.**

La vision commune des commissaires vise à n'exclure aucun territoire de la réflexion et que cela passe par un renforcement de la qualité des aménagements des territoires ruraux, des campagnes urbaines ou encore des lotissements suburbains, qui en sont généralement privés, ceci en tentant une expérience de travail collaboratif et convaincus que l'architecture peut produire de la richesse en dehors de la logique de concurrence et de croissance économique.

260 000 VISITEURS

65 NATIONS PARTICIPANTES

47 PAVILLONS NATIONAUX

ENVIRON **85** ARCHITECTES,
DONT UNE TRENTAINE
A MOINS DE **30** ANS

45% DES VISITEURS
ONT MOINS DE 26 ANS

26% DES VISITEURS
SONT DES ÉTUDIANTS

3500 M² D'EXPOSITION

6 MOIS D'EXPOSITION

Contacts presse

Agence the Desk

Ingrid Cadoret,
responsable Pôle culture
+33 (0)6 88 89 17 72
ingrid@agencethedesk.com

Solenne Boutoille,
attachée de presse
+33(0)6 73 98 07 74
solenne@agencethedesk.com

Pour toute demande de visuels
et d'informations complémentaires,
merci de contacter l'agence
The Desk.

Contacts organisation

Institut français

Département de la communication
et du mécénat

Jean-François Guéganno,
directeur
jeanfrancois.gueganno
@institutfrancais.com

Hélène Conand,
directrice adjointe
helene.conand@institutfrancais.com

Sophie Sellier,
chargée de communication
+33 (0)1 53 69 30 12
sophie.sellier@institutfrancais.com

Ministère de la Culture

**Délégation à l'information
et à la communication**
+33 (0)1 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale des patrimoines
Département de la communication
François Muller,
chef du département
+33 (0)1 40 15 35 60
francois.muller@culture.gouv.fr

Jutta Nachbauer,
ajointe au chef du département
+33 (0)1 40 15 35 77
jutta.nachbauer@culture.gouv.fr

CONTACTS

